

Délibération N° DEL-2022-084

Le lundi 27 juin 2022 à dix-huit heures se sont réunis sous la présidence et la convocation de Madame le Maire en date du 21 juin 2022, dans la Grande Salle de la Mairie, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal de la commune de Guéret sous la présidence de Madame le Maire.

Présents : Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Guillaume VIENNOIS, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC, Mme Fahousia HOUMADI, M. Christophe MOUTAUD, Mme Sabine ADRIEN, M. Ludovic PINGAUD, M. Jean-Baptiste CONTARIN, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, M. François VALLES, Mme Bernadette AUPETIT, Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC, Mme Christelle BRUNET, M. Damien MONTEIL, M. Jonathan WEINBERG, M. Chaarani MROIVILI, Mme Claire MORY, M. Patrick DUBOIS, M. Benoît LASCOUX, M. Gilles BRUNATI, Mme Martiale ROBERT, Mme Sylvie BOURDIER, M. Thierry DELAITRE.

Absentes : Mme Olivia BOULANGER, Mme Mary-Line COINDAT.

Dépôts de pouvoir : Mme Corinne TONDUF donne procuration à Mme Sabine ADRIEN, M. Thierry BAILLIET donne procuration à Mme Françoise OTT, Mme Zelinda SCHALLER donne procuration à M. Henri LECLERE, M. Eric CORREIA donne procuration à M. Benoît LASCOUX, M. Michel VERGNIER donne procuration à Mme Martiale ROBERT.

Nb votants	Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
31	31	0	0	0

En application de l'article L2121-15 du CGCT, Monsieur Christophe MOUTAUD est désigné secrétaire de séance.

Cohésion sociale, sports, culture

13. Tarifs de location par jour de l'Espace André Lejeune - saison 2022/2023

Rapporteur : Ludovic PINGAUD

Il est demandé au Conseil municipal d'approuver, les nouveaux tarifs de location de l'Espace André Lejeune, pour la saison 2022-2023 (à partir du 1^{er} septembre 2022 au 30 juin 2023), ci-dessous :

Dénomination	Tarifs saison 2021-2022	Tarifs saison 2022-2023
Salle de spectacles et de congrès		
1. Salle à plat (expositions, salons...)		
Associations et administrations	450 €	473 €
Promoteurs privés et entreprises	1 000 €	1 051 €
Demi-journée supplémentaire d'installation et/ou démontage	100 €	105 €
2. Salle avec gradins et fosse ou à plat		
<u>Spectacles</u>		
Associations et arbre de Noël (nouveau)		500 €
Administrations	970 €	1 020 €
Promoteurs privés et entreprises	2 000 €	2 000 €
Demi-journée supplémentaire d'installation et/ou démontage	210 €	221 €
<u>Assemblée, congrès, conférences</u>		
Demi-journée	410 €	431 €
Journée	820 €	862 €
Demi-journée supplémentaire d'installation et/ou démontage	210 €	221 €
3. Salle en configuration mixte		
<u>Repas dansant</u>		
Associations et administrations	630 €	supprimé
Promoteurs privés et entreprises	889 €	supprimé
Demi-journée supplémentaire d'installation et/ou démontage	100 €	supprimé
<u>Arbre de Noël, vœux</u>		
Demi-journée supplémentaire d'installation et/ou démontage	277 €	Supprimé
Demi-journée supplémentaire d'installation et/ou démontage	100 €	supprimé
Salle multi- activités		
Demi-journée	135 €	142 €
Journée	267 €	281 €
Service de Sécurité Incendie et aide à la personne (SSIAP)		180 €
Caution	500 €	500 €

adoptée à l'unanimité
FAIT et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE,



Marie-Françoise
Fournier

Accusé de réception en préfecture
023-212309603-20220627-lmc120220000084-DE
Date de télétransmission : 01/07/2022
Date de réception préfecture : 01/07/2022